

UN LIBRARY

APR 5 6 1982



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



UN/SA COLLECTION

Distr.  
GENERALE

S/15007  
28 avril 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 28 AVRIL 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU ROYAUME-UNI DE  
GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

Me référant à la lettre du Représentant permanent de Cuba, en date du 26 avril 1982, à laquelle était joint un communiqué émanant du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, j'ai l'honneur de faire la déclaration suivante :

Le Royaume-Uni partage les préoccupations exprimées par le Bureau de coordination au sujet de l'évolution de la situation dans la région des îles Falkland. Comme il ressort clairement de la résolution 502 (1982) adoptée par le Conseil de sécurité le 3 avril 1982, l'invasion des îles Falkland par l'Argentine, au mépris de l'appel lancé par le Conseil de sécurité le 1er avril contre le recours à la force, a provoqué la rupture actuelle de la paix dans la région. Cette rupture de la paix ne cessera pas avant que l'on puisse constater que l'Argentine s'est conformée au paragraphe 2 du dispositif de cette résolution en retirant toutes ses forces des îles Falkland. Le recours à la force par l'Argentine était non seulement contraire aux principes du Mouvement des pays non alignés, comme le fait observer le communiqué, mais également aux paragraphes 3 et 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies, qui énoncent les principes fondamentaux du règlement pacifique des différends et du non-recours à la force.

En ce qui concerne la question de l'autodétermination, je souhaite attirer votre attention sur les points suivants. L'autodétermination est généralement décrite actuellement à l'Organisation des Nations Unies non comme un principe, mais plutôt comme un "droit inaliénable". En d'autres termes, c'est un droit qui ne peut pas être supprimé. Ce droit découle principalement de la Charte et des Pactes relatifs aux droits de l'homme. Au paragraphe 2 de l'Article premier de la Charte, on parle du droit des "peuples" à disposer d'eux-mêmes et, à l'Article 73, on reconnaît le "principe de la primauté des intérêts des habitants" des territoires tels que les îles Falkland. A l'article premier des deux Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, on trouve la disposition suivante :

"1. Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel." (non souligné dans le texte du Pacte.)

Le paragraphe 3 de ce même article stipule que tous les Etats parties, et pas seulement ceux qui ont la responsabilité d'administrer certains territoires, sont tenus de faciliter la réalisation de ce droit.

Les habitants des îles Falkland constituent un peuple. Le Royaume-Uni a ratifié les deux Pactes relatifs aux droits de l'homme en leur nom. Ils constituent une population permanente. Plus de la moitié des habitants peuvent faire remonter la présence de leur famille dans les îles à 1850. Ils n'ont pas d'autre foyer. Comme on le sait, ils ont exprimé leurs vœux concernant leur statut politique lors d'élections libres et justes, dont les dernières ont eu lieu en octobre 1981. La pratique constamment suivie par l'Organisation des Nations Unies montre qu'il n'y a pas de nombre minimal d'habitants pour qu'une population puisse exercer son droit à l'autodétermination : il suffit de citer le cas de Sainte-Hélène, une autre île de l'Atlantique-Sud, qui a une population d'environ 4 000 habitants et dont le droit à l'autodétermination a toujours été reconnu. Le Royaume-Uni ne peut pas accepter que le droit à l'autodétermination, tel qu'il est inscrit dans la Charte et les Pactes relatifs aux droits de l'homme, fasse l'objet d'une exception particulière dans le cas des îles Falkland. Cette conclusion est confirmée par la Déclaration relative aux relations amicales, qui a été adoptée par consensus en 1970.

En ce qui concerne la question de la souveraineté, le Royaume-Uni, tout en maintenant strictement sa position, reconnaît que sa souveraineté a été contestée par l'Argentine sur la base de certains événements qui se sont passés en 1833. Un mémoire décrivant l'histoire de la colonisation des îles Falkland est joint à la présente lettre. Ce document montre que la France a maintenu une colonie dans ces îles pendant environ trois ans, l'Espagne pendant 41 ans au plus, le Royaume-Uni pendant 158 ans et Buenos Aires pendant 6 ans tout au plus. En particulier, la population actuelle des îles Falkland a occupé ces îles, générations après générations, pendant les 149 dernières années, et y a maintenu une économie pastorale viable et un mode de vie particulier. Et, alors que les colonies établies par la France, l'Espagne et Buenos Aires comptaient très peu d'habitants (moins de 100), la seule population permanente importante dans les îles est celle qui y a résidé depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'à l'époque actuelle et qui comprend en moyenne près de 2 000 personnes.

Bien que l'on puisse certainement consacrer beaucoup de temps et d'énergie à l'examen de l'histoire des îles Falkland depuis la première colonie établie en 1794 jusqu'en 1833, et bien que le Royaume-Uni ait confiance en la validité de ses arguments juridiques concernant cette période, on ne peut pas admettre que ces facteurs l'emportent sur le droit à l'autodétermination. En 1833, l'ère du Chemin de fer commençait à peine en Europe, et il ne semble guère approprié de régler des questions mettant en jeu le bien-être de gens qui vivent à la fin du XXe siècle sur la base d'événements (contestés) qui se sont passés au début du XIXe siècle ou même au XVIIIe siècle. Si la communauté internationale devait faire abstraction de 149 ans d'histoire, il n'y aurait guère de frontières internationales qui ne feraient pas immédiatement l'objet d'une contestation.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et du document qui y est joint comme documents du Conseil de sécurité.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler les assurances de ma très haute considération.

(Signé) A. D. PARSONS

Annexe

Histoire du peuplement des îles Falkland

- 14 août 1592 Le vaisseau anglais Desire, commandé par John Davis, est entraîné hors de sa route par une tempête vers "certaines îles jamais découvertes auparavant... situées à 50 lieues ou plus de la côte occidentale et au nord des Détroits (Magellan)".
- 27 janvier 1690 John Strong, commandant du vaisseau britannique Welfare procède au premier débarquement officiellement consigné. Il donne le nom de "Falkland" au bras de mer séparant les deux îles principales, en hommage au vicomte Falkland, trésorier de la marine royale britannique. Les îles sont inhabitées.
- 1700-1710 Les îles Falkland sont visitées par des chasseurs de phoques français, de Saint-Malo (d'où le nom français de "les îles Malouines"). Les Français ne laissent aucun établissement.
- 31 janvier 1764 Un Français (Louis Bougainville) fonde un établissement à l'extrémité ouest du Détroit de Berkely (au nord-ouest de l'actuelle Stanley). L'établissement prend le nom de Port Louis.
- Juin 1764 Une expédition britannique s'embarque pour fonder un établissement.
- Août 1764 Les Français prennent officiellement possession des îles au nom du roi Louis XV.
- Janvier 1765 Une expédition britannique fait le relevé des Falkland de l'ouest et établit un poste à Port Egmont. Le contre-amiral Byron prend officiellement possession de toutes les îles au nom du roi Georges III.
- Juin 1765 Le contre-amiral Byron rapporte avoir "navigué le long de la côte sur une distance de 70 lieues sans avoir trouvé signe de vie".

- Janvier 1766 Une deuxième expédition britannique, conduite par le capitaine de vaisseau Macbride termine la construction de l'établissement de Port Edmont et édifie un fort de défense. En décembre 1766, il découvre l'établissement fondé par Bougainville et notifie officiellement aux colons d'avoir à quitter le territoire britannique.
- Avril 1767 La France abandonne son droit sur les îles à l'Espagne en échange du versement d'une indemnité financière. L'Espagne rebaptise Port Louis, Puerto de la Soledad.
- Novembre 1769 Le commandant d'une frégate britannique ordonne à un vaisseau espagnol de s'éloigner de Port Edmont. Le gouverneur de la colonie espagnole signifie aux colons britanniques de partir et le commandant britannique avertit les Espagnols qu'ils devront quitter l'île dans un délai de six mois.
- 4 juin 1770 Une frégate espagnole entre à Port Edmont et est rejointe deux jours plus tard par quatre vaisseaux espagnols venus expulser les colons britanniques.
- 10 juin 1770 Les colons britanniques capitulent et font voile pour le Royaume-Uni. Le Royaume-Uni proteste auprès du Gouvernement espagnol.
- 22 janvier 1771 L'Espagne publie une déclaration en réponse à la protestation britannique dans laquelle elle accepte de rendre Port Edmont au Royaume-Uni, tout en précisant qu'une telle décision "ne peut et ne doit en aucune façon porter atteinte au droit antérieur de souveraineté sur les îles Malouines, désignées également sous le nom d'îles Falkland". Les Britanniques acceptent cette déclaration, qui devra être appliquée à la lettre, en réparation du préjudice causé au Royaume-Uni le 10 juin 1770.
- Septembre 1771 Port Edmont est officiellement restitué au Royaume-Uni.
- Mai 1774 La colonie britannique de Port Edmont est fermée pour raison d'économie. Le commandant britannique quitte les îles en laissant le drapeau anglais et une plaque portant l'inscription que les îles Falkland "sont le droit exclusif et la propriété" du roi Georges III.
- 1777 Les bâtiments de Port Edmont sont détruits par les Espagnols.

- 1784 La colonie espagnole compte 82 habitants (dont 28 forçats).
- Juin 1806 La colonie espagnole de Soledad est abandonnée. Les îles sont de nouveau inhabitées.
- 9 novembre 1820 Le colonel Jewett fait un bref séjour dans les îles Falkland et en prend officiellement possession au nom du nouveau gouvernement indépendant de Buenos Aires, sans établir de colonie. Il y trouve de nombreux bâtiments, britanniques et américains entre autres, engagés dans la chasse aux phoques.
- 1823 La tentative de Don Jorge Pacheto de Buenos Aires d'établir une colonie échoue.
- 5 janvier 1828 Le gouvernement de Buenos Aires publie un décret établissant une colonie à Soledad. M. Vernet, un marchand de Hambourg, d'origine française, naturalisé citoyen de Buenos Aires, se voit accorder trois ans pour établir une colonie et le décret prévoit que la population puisse s'étendre à d'autres îles.
- 10 juin 1829 Le gouvernement de Buenos Aires publie un décret affirmant sa souveraineté sur les îles Falkland en tant que successeur de l'Espagne.
- 30 août 1829 M. Vernet établit la colonie avec seulement vingt hommes en qui il a confiance, selon ses propres termes.
- 19 novembre 1829 Le Chargé d'affaires britanniques à Buenos Aires remet une protestation formelle contre le décret susmentionné en faisant valoir que le pouvoir qui a été assumé est incompatible avec les droits de souveraineté de Sa Majesté britannique sur les îles Falkland. Ces droits, fondés sur la découverte initiale desdites îles et l'occupation qui s'en est suivie, ont été sanctionnés par la restitution par l'Espagne de la colonie britannique en 1771.
- 25 novembre 1829 Le Ministre des affaires étrangères de Buenos Aires accuse réception de la protestation.
- 1831 La colonie de Vernet compte cent personnes.
- Juillet 1831 Trois navires des Etats-Unis se livrant à la chasse au phoque sont saisis par M. Vernet qui emmène ensuite l'un d'eux, la goëlette "Harriet", à Buenos Aires, où elle est déclarée prise du gouvernement.

- Novembre 1831 Le Consul des Etats-Unis affirme que M. Vernet n'avait pas le droit de capturer et de détenir des navires des Etats-Unis qui se livraient à la pêche au large des îles Falkland et proteste contre toute mesure, y compris le décret du 10 juin 1829, tendant à faire valoir un titre de souveraineté sur les îles Falkland. Le "Harriet" et deux autres navires, le "Superior" et le "Breakwater" font l'objet d'une protestation officielle.
- Décembre 1831 Le Ministre de Buenos Aires répond qu'une enquête est en cours, mais que la protestation ne peut pas être admise parce que le Consul des Etats-Unis ne paraît pas avoir été spécialement autorisé à la faire.
- Juin 1832 Le navire des Etats-Unis "Lexington", commandé par le capitaine Silas Duncan, arrive aux îles Falkland et détruit la colonie établie par Buenos Aires. Les colons s'enfuient. Certains sont capturés et emmenés à Montevideo par le "Lexington". Duncan déclare que les îles sont libres de tout gouvernement.
- 20 juin 1832 Le Chargé d'affaires des Etats-Unis à Buenos Aires adresse au ministre responsable des affaires étrangères une note concernant la saisie de trois navires américains. Sur instruction de son gouvernement, le Chargé d'affaires affirme que la République de Buenos Aires n'a pas le droit d'arrêter, de détenir ou de capturer des navires appartenant aux Etats-Unis, exige la restitution de tous les biens saisis et une indemnité, faisant observer que les citoyens des Etats-Unis ont le droit de pêcher librement dans ces régions sans être molestés...
- Septembre 1832 Le Gouvernement de Buenos Aires nomme un gouverneur par intérim.
- Décembre 1832-  
3 janvier 1833 Le capitaine Onslow du navire HMS Clio occupe Port Egmont. En atteignant Soledad, le capitaine Onslow trouve un détachement de 25 soldats de Buenos Aires et leur goëlette "Sarandi". Une mutinerie s'était produite à Port St-Louis pendant que le "Sarandi" était en mer et les mutins avaient tué le gouverneur. Le commandant de la goëlette argentine avait mis les mutins aux fers à bord d'une goëlette britannique et ils étaient emmenés à Buenos Aires à sa demande. La plupart des mutins choisissent d'être rapatriés; 18 d'entre eux se laissent persuader de rester. Le capitaine Onslow réaffirme la souveraineté britannique en hissant le drapeau.
- 22 janvier 1833 Le Ministre de Buenos Aires proteste auprès du Chargé d'affaires britannique.

- Mai 1833 Le Royaume-Uni rejette la protestation et affirme que les îles Falkland appartiennent à la Couronne.
- 1833 Buenos Aires adresse une plainte au Gouvernement des Etats-Unis à propos de l'action du navire "Lexington". Un échange de correspondance diplomatique se poursuit jusqu'en 1886 au moins, mais le Gouvernement des Etats-Unis rejette la demande d'indemnisation en affirmant qu'elle dépend de la question de souveraineté.
- 1841 Un lieutenant-gouverneur britannique est nommé et une administration civile est organisée à Port Louis.
- 1841-2 De nouvelles protestations au sujet de la colonie britannique sont rejetées.
- 1844 La capitale est transférée à Stanley.
- 1845 Un gouverneur est nommé. Un Conseil législatif et un Conseil exécutif sont institués.
- 1851 La population est estimée à 287 personnes (voir ci-dessous).
- 1884-88 De nouvelles protestations émises par l'Argentine sont rejetées.
- 1949 Des élections au Conseil législatif sont organisées sur la base du suffrage universel des adultes.
- 1977 L'âge électoral est ramené à 18 ans.
- Septembre-  
octobre 1981 Des élections générales ont lieu pour le Conseil législatif.

Depuis le premier recensement en 1851, la population a augmenté considérablement, atteignant vers le milieu des années 30 le chiffre record de 2 400 habitants environ. On a procédé tous les 10 ans à des recensements, dont on trouvera le détail en annexe. La communauté ainsi établie a créé ses propres structures sociales, économiques et culturelles, à l'intérieur d'un cadre qui a évolué selon le propre vœu des insulaires. Ceux-ci jouissent de la liberté d'expression et de tous les droits fondamentaux qui leur sont garantis par la Charte des Nations Unies. Le Royaume-Uni, en tant qu'Autorité administrante, a soumis chaque année des renseignements détaillés en vertu de l'Article 73 e) de la Charte et on peut trouver une mise à jour de ces renseignements dans le document de travail le plus récent du Comité des Vingt-Quatre sur les îles (document A/AC.109/670 du 5 août 1981).



ANNEXE

Résultat des recensements de la population effectués  
de 1851 à 1980

<u>Année</u>	<u>Population</u>
1851	287
1861	541
1871	811
1881	1 510
1891	1 789
1901	2 043
1911	2 272
1921	2 094
1931	2 392
1946	2 239
1953	2 230
1962	2 172
1972	1 957
1980	1 813

-----